

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Digital Optimizer - Outil de gestion automatisée des signatures e-mails

En utilisant la Solution, le Client accepte les présentes Conditions Générales d'Utilisation et la Politique de Confidentialité de la Solution (collectivement appelées « Conditions Générales d'Utilisation »). Veuillez lire attentivement les Conditions Générales d'Utilisation, car elles constituent les conditions contractuelles applicables entre le Client et le Fournisseur.

1. Présentation Digital Optimizer

Digital Optimizer (ci-après la "Solution") est une Solution conçue et opérée par Shift Consulting (ci-après le "Fournisseur"), société par actions simplifiée à associé unique au capital de 300 000 €, immatriculée sous le numéro 795 210 178 au RCS de Lyon, sis à l'adresse 66 rue de la Villette 69003 Lyon, spécialisée dans le secteur d'activité du conseil en systèmes et logiciels informatiques.

La Solution permet au Client de gérer en ligne et via un navigateur Internet les signatures courriels des Utilisateurs :

- (i) Automatiser la gestion des signatures courriels via le Compte créé par le Client
- (ii) Créer de signatures de courriels
- (iii) Insérer des Bannières de communication au-dessous des signatures
- (iv) Appliquer une signature et bannière dans les paramètres de la messagerie des Utilisateurs

Le Fournisseur propose la Solution en mode Software as a service (SaaS). Ce dispositif permet au Client d'accéder par un navigateur Internet à la Solution développée par le Fournisseur, en contrepartie du paiement d'un abonnement mensuel.

2. Définitions

"Abonnement" : s'entend comme le dispositif de facturation mensuel du Client permettant l'utilisation de la Solution.

"Administrateur" : s'entend comme la personne désignée par le Client pour exploiter les fonctionnalités de la Solution conformément aux besoins du Client.

"Bannière de communication" : s'entend comme une image .png ou .jpeg d'une taille maximum de 1024 Kb.

"Client" : désigne la personne physique ou morale qui souscrit à l'abonnement pour les besoins de son activité professionnelle. Un Client au sens large peut avoir aussi bien le rôle d'Administrateur qu'être Utilisateur de la Solution. En souscrivant à l'abonnement, le Client est réputé avoir lu et accepté les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

“Compte”: interface unique permettant à l’Administrateur d’automatiser la gestion des signatures courriels.

“Contenu” : s’entend au sens large comme les éléments graphiques relevant de la propriété intellectuelle du Client, mais également toutes mentions inscrites par l’Administrateur dans la Solution.

“Partie” : désigne individuellement le Fournisseur ou le Client.

“Parties”: désigne collectivement le Fournisseur et le Client.

”Utilisateurs” : s’entend comme les collaborateurs et / ou toute personne agissant au nom et pour le compte du Client, bénéficiant de la Solution paramétrée par l’Administrateur.

3. Utilisation de la Solution

3.1. Capacité Juridique

Le Client dispose de la capacité juridique de représenter et d’engager la personne physique et morale qu’il représente, dans l’exécution des présentes Conditions Générales d’Utilisation.

3.2. Comportement des Utilisateurs

Le Client s’engage à ne pas utiliser la Solution notamment pour :

- Mettre à disposition tout contenu heurtant la sensibilité des enfants, menaçant, injurieux, (i) constitutif de harcèlement, délictueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux, constituant une violation de la vie privée d’un tiers ou une atteinte à son image, (ii) constitutif d’une infraction à caractère racial ou autrement répréhensible, (iii) constitutif de concurrence déloyale;
- Enfreindre toute loi ou réglementation applicable;
- Usurper l’identité de toute personne ou entité, falsifier ou manipuler des en-têtes ou des identifiants pour masquer / falsifier l’origine de tout contenu transmis par le biais de la Solution;
- Divulguer toutes informations confidentielles ou liées au secret des affaires ou portant atteinte à tout brevet, marque, secret de fabrication, à des droits de propriété littéraire et artistique ou à tout autre droit de propriété de toute personne ou entité;
- Propager des virus ou des codes informatiques, fichiers, programmes ou contenus conçus pour interrompre, détruire ou limiter directement ou indirectement le fonctionnement de la Solution ou affecter tout tiers.

4. Modalité d’usage de la Solution

4.1. Service de Messagerie

La Solution est compatible avec les services messageries Office 365 (Microsoft) et G Suite (Google). Si le Client travaille sur un autre environnement, une prise de contact avec le Fournisseur est nécessaire. Des tests doivent alors être effectués pour vérifier la compatibilité avec la Solution.

L'installation d'un logiciel Digital Optimizer est nécessaire pour le bon fonctionnement de la Solution sur les PC des Utilisateurs Finaux se servant d'un client lourd de messagerie email Outlook. Le Client peut sous sa propre initiative installer le logiciel sur les machines Windows (Outlook) et Apple (Outlook et Apple Mail) de ses Utilisateurs. Aucun logiciel n'est nécessaire pour les utilisateurs utilisant un webmail.

Les conditions générales d'utilisation de G suite et de Office 365 s'appliquent au Client et sont disponibles à ce jour respectivement ci-après :

- https://gsuite.google.com/intl/fr/terms/2013/1/premier_terms.html
- <https://www.microsoft.com/fr-fr/servicesagreement/>

4.2. Accès aux comptes

Pour accéder à la Solution, le Client doit disposer d'une connexion Internet et du navigateur de son choix. Le Fournisseur assure un fonctionnement optimal sur les plateformes Google Chrome et Mozilla Firefox.

Le Client définit au préalable un Administrateur pour accéder au Compte. L'adresse courriel communiquée est utilisée comme identifiant.

L'Administrateur se verra remettre son mot de passe lors de l'inscription. Le Fournisseur lui recommande de le modifier dès sa première connexion. Le Fournisseur n'a pas accès à ce mot de passe une fois changé. Celui-ci est confidentiel et peut être modifié à tout moment à la demande de l'Administrateur en cas de perte et/ou d'oubli.

Le Client est responsable de toutes les activités ayant lieu sur son compte ou via celui-ci. Pour protéger votre compte, le Fournisseur recommande au Client de ne pas divulguer son mot de passe ni de le réutiliser pour d'autres services.

4.3. Compte et protection des données à caractère personnelles

L'utilisation de la Solution nécessite de disposer d'un Compte.

L'Administrateur s'assure que les informations du Compte (c'est-à-dire les informations que l'Administrateur a fournies lors de votre Abonnement à la Solution) restent à jour, complètes, exactes et sincères. Le Client est le seul et unique responsable de la véracité des informations communiquées et tous éventuels litiges y afférent.

Le Client reconnaît que la personnalisation est au cœur de la Solution et nécessite l'accès et le traitement des données personnelles du Client. En souscrivant à l'abonnement, le Client est réputé avoir lu et accepté la politique de confidentialité Digital Optimizer. Le détail

concernant notamment le serveur hébergeant les données et le traitement des données à caractères personnelles du Client est indiqué dans la politique de confidentialité ci-après : <https://www.digital-optimizer.fr/assets/pdf/privacy.pdf>.

Les données personnelles sont soumises au RGPD. Elles seront automatiquement supprimées à la résiliation de l'Abonnement dans un délai maximal d'un (1) mois.

4.4. Mise en place du Compte Administrateur

Depuis le Compte, l'Administrateur doit connecter les données de sa messagerie à la Solution, pour permettre le chargement des données Utilisateurs.

Par défaut, les Utilisateurs sont associés au groupe "Défaut".

Libre à l'Administrateur de créer des groupes et d'y associer des Utilisateurs, un Utilisateur ne pouvant appartenir qu'à un seul groupe.

L'Administrateur peut gérer librement ses signatures et rajouter la bannière de son choix.

4.5. Notification

Le Fournisseur est susceptible d'adresser des notifications au Client, notamment des annonces relatives à la Solution et des notifications concernant des modifications apportées aux présentes Conditions Générales d'Utilisation par le biais, sans toutefois s'y limiter, des moyens de communication suivants : courriel, courrier postal, SMS, MMS, notification push ou message au sein d'une application, téléphone ou tout autre moyen raisonnable connu ou inconnu à ce jour.

Le Client accepte de recevoir ces notifications par tous les moyens susmentionnés.

5. Conditions tarifaires

En contrepartie de l'utilisation de la Solution, le Client s'engage à payer au Fournisseur la facture mensuelle établie à chaque fin de période d'abonnement mensuel, et selon la tarification en vigueur sur le site Web au moment de l'inscription.

Le Fournisseur se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont il sera seul juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

5.1. Moyen de paiement

Afin de bénéficier de la Solution, Le Client doit souscrire à un Abonnement payant.

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique à partir du numéro de carte bancaire du Client.

Le Client s'engage à fournir des informations de facturation et de paiement exactes, et à les tenir à jour.

Le Client autorise le Fournisseur à utiliser Stripe pour gérer les abonnements et moyens de paiement. Stripe est une plateforme de gestion de paiement, de facturation, mondialement connue et utilisée par des structures tels qu'Adidas, Amazon, Deliveroo etc. Le Fournisseur invite le Client à consulter la politique RGPD de Stripe ci-après : <https://stripe.com/en-fr/privacy#translation>

Le Fournisseur n'a en aucun cas la possibilité de consulter les codes de cartes enregistrés par le Client et ne peut être tenu pour responsable du traitement des données faites par Stripe.

5.2. Modalités de paiement

Le paiement de l'Abonnement mensuel est exigible à réception de la facture, toute période débutée par le Client étant due en intégralité au Fournisseur.

5.3. Renouvellement automatique

A défaut de résiliation du Client, le Fournisseur renouvelle automatiquement l'Abonnement et débite la carte de crédit du Client au terme échu.

Sauf indication contraire, l'abonnement du Client est automatiquement renouvelé au tarif en vigueur à ce moment-là.

5.4. Essai gratuit

Le Fournisseur peut à son entière discrétion offrir un Essai Gratuit, permettant de tester la Solution sans frais (« Essai Gratuit »). A l'échéance de l'Essai Gratuit, l'Abonnement s'active automatiquement si le Client enregistre une méthode de paiement, il est donc nécessaire de résilier l'Abonnement au terme de l'Essai Gratuit si celui-ci ne donne pas satisfaction.

5.5. Modification des prix et des méthodes de facturations

Dans le cas où le Fournisseur modifie le tarif de l'Abonnement, celui-ci s'engage à le notifier au Client dans un délai de deux (2) mois avant l'entrée en vigueur de la modification. Durant ces deux mois de notice préalable, l'Abonnement conserva le tarif initialement pratiqué.

Le Client dispose de la possibilité de refuser la modification tarifaire en notifiant au Fournisseur sa volonté de résilier l'Abonnement. Celui-ci prendra fin définitivement au terme de son échéance. Les conditions et conséquences de résiliation s'effectueront comme définies à l'article 7.

Si le Client accepte la modification tarifaire, il sera automatiquement facturé du nouveau tarif au terme des deux (2) mois de notice préalable.

5.6. Défaut de paiement

En cas de non paiement à terme échu, le Client est immédiatement redevable de pénalités de retard équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal ainsi que d'une pénalité forfaitaire de quarante (40) euros. Cette pénalité forfaitaire est applicable de plein droit sans quelconque sollicitation préalable du Fournisseur auprès du Client.

Le Client est responsable de tous les frais de recouvrement, y compris les honoraires d'avocat engagés ou tout autre expert juridique dans le cadre des démarches pour le recouvrement de la créance.

Le Fournisseur peut par ailleurs suspendre l'Abonnement ou le résilier de plein droit sans délai.

5.7. Contestation Erreur Facturation

Le Client est tenu d'informer le Fournisseur de tout problème ou erreur de facturation dans un délai de 90 jours suivant leur première apparition sur le relevé de compte bancaire du Client. Le Client renonce à son droit de contester lesdits problèmes ou erreurs, s'il ne les portent pas à l'attention du Fournisseur dans ce délai.

6. Durée

La Solution est souscrite pour une durée indéterminée.

La Solution est utilisable par le Client par le biais d'un Abonnement mensuel calendaire.

Au terme de l'échéance mensuelle, sauf résiliation préalable du Client, l'Abonnement est renouvelé automatiquement le mois suivant.

7. Résiliation

Les Parties disposent de la faculté de résilier l'Abonnement dans les conditions suivantes.

7.1. Résiliation à l'initiative du Client

Pour résilier l'Abonnement, le Client doit effectuer la clôture directement sur son Compte (menu "Paramètres") ou effectuer une demande de résiliation au minimum 72h à l'avance à l'adresse "contact [at] digital-optimizer.fr".

La résiliation prendra effet au terme de l'Abonnement mensuel en cours.

7.2. Résiliation à l'initiative du Fournisseur

Pour sa part, le Fournisseur se réserve le droit de suspendre ou de résilier à tout moment la Solution :

(i) En cas d'impayé de la part du Client

- (ii) En cas de violation de la clause 3.2 relative au Comportements des Utilisateurs, définie ci-dessus
- (iii) Si l'utilisation de la Solution ne respecte pas les conditions générales d'utilisation ou les lois et réglementations en vigueur.

7.3. Conséquences de la résiliation

La résiliation de l'Abonnement engage le Client à cesser d'utiliser la Solution au terme de l'Abonnement en cours.

Le Client peut concomitamment à la demande de clôture du Compte demander au Fournisseur un certificat sur l'honneur confirmant la suppression du Compte et de toutes les données à caractère personnel communiquées par le Client pour l'utilisation de la Solution.

Le Fournisseur supprime automatiquement les données personnelles du Client dans un délai d'un (1) mois.

8. Arrêt de la Solution

Si l'arrêt de la Solution est dû au Fournisseur, celui-ci s'engage à notifier le Client un (1) mois à l'avance lui permettant de trouver une alternative. Le Fournisseur fera ses meilleurs efforts pour accompagner, à la demande du Client, dans le transfert de données.

Il est entendu que l'arrêt de la Solution ne surviendra en aucune façon pour nuire à l'activité du Client. Les données à caractère personnel du Client seront définitivement supprimées sous un délai d'un (1) mois.

9. Réversibilité et suppression des données

La réversibilité permet au Client de récupérer auprès du Fournisseur l'ensemble de ses données classées sous un format SQL ou CSV.

10. Conditions d'exécution : engagements réciproques

10.1. Obligations du Fournisseur

Sous réserve du respect par le Client de ses obligations, le Fournisseur s'engage auprès du Client :

- (i) A avoir une relation basée sur le conseil et la coopération;
- (ii) A mettre à disposition la Solution;
- (iii) Assurer l'usage paisible de la Solution;
- (iv) Respecter le RGPD pour le traitement des données personnelles et de respecter la confidentialité pour les autres données communiquées ne relevant pas du caractère personnel;
- (v) Assurer la mise à jour et la maintenance de la Solution. La Solution étant en ligne, le Client comprend que toute mise à jour ou maintenance faite par le Fournisseur se fait de manière instantanée sans intervention quelconque du Client.

10.2. Obligations du Client

Le Client s'engage notamment à :

- (i) Payer l'Abonnement mensuel à l'échéance;
- (ii) Répondre aux éventuels prérequis définis par le Fournisseur pour l'utilisation de la Solution;
- (iii) Respecter un devoir de coopération avec le Fournisseur;
- (iv) Signaler les anomalies de façon explicite et complète;
- (v) Veiller à ce que la Solution soit utilisée conformément à sa destination;
- (vi) Ne pas utiliser la Solution à des fins illégales;
- (vii) Garantir l'exactitude des informations communiquées par ses soins;
- (viii) Faire évoluer la configuration de son installation lorsque cela sera nécessaire.

11. Responsabilité du Fournisseur

Le Fournisseur garantit expressément la jouissance pleine et entière de ces droits contre tout trouble, revendication, éviction ou réclamation quelconques. Le Fournisseur garantit le Client contre toutes réclamations, oppositions relatives à la Solution intentées par tout tiers. Le Fournisseur en supportera tous les frais et dommages-intérêts y afférent.

11.1. Limitation de responsabilité du Fournisseur

Sous réserve des dispositions législatives, il est entendu que le Fournisseur ne peut être tenu responsable :

- (i) D'un quelconque dommage indirect, spécial, accidentel ou consécutif, des dédommagement fixés au triple ou autres multiples des dommages subi, de dommages et intérêts exemplaires ou punitif découlant des présentes conditions générales d'utilisation de la Solution.
- (ii) Des pertes des bénéfiques, de perte de revenu, d'opportunités commerciales manquées, de perte de chance, de perte présumée de la valeur des informations personnelles ou de toute autre perte (collectivement appelées "Pertes") découlant des présentes conditions générales d'utilisation ou de l'utilisation de la Solution par le Client ou de l'accès à celle-ci, y compris sans toutefois s'y limiter des pertes résultant : la suppression, l'altération, l'impossibilité de stocker des données conservées ou transmises par la Solution.
- (iii) Des préjudices liés à la suspension ou résiliation de Compte relevant d'une faute du Client,
- (iv) Du téléchargement ou du partage par les soins du Client d'informations y compris d'informations personnelles et confidentielles via la Solution.
- (v) De l'accès non autorisé au Compte ou à toute donnée conservée ou transmise par l'intermédiaire de la Solution.
- (vi) Du Contenu intégré dans la Solution par le Client.
- (vii) D'un quelconque préjudice lié à une panne, d'un ralentissement, d'un défaut de connexion internet du Client, ou d'un préjudice lié à une éventuelle interférence entre les logiciels du Client et les prérequis du Fournisseur.

(vii) D'un quelconque préjudice lié à la mise à jour et maintenance de la Solution, entraînant l'indisponibilité de la Solution d'une courte durée appréciée raisonnablement et de bonne foi entre par les Parties.

12. Responsabilité du Client

Le Client s'engage notamment à :

- (i) Être unique et seul responsable de tout litige portant sur l'utilisation de la Solution et le Contenu publié par ses soins dans la Solution.
- (ii) Payer le montant de l'abonnement et le cas échéant les pénalités de retard.
- (iii) Respecter les divers droits de Propriété intellectuelle
- (iv) Installer de sa propre initiative et responsabilité les applications nécessaires au fonctionnement de la Solution
- (v) Être unique et seul responsable de la sécurité, confidentialité, utilisation des accès au Compte de la Solution. Il est par conséquent seul responsable de tout acte effectué sur et par l'intermédiaire de la Solution et de toute conséquence dommageable.
- (vi) Le Client s'engage à avertir immédiatement le Fournisseur de tout accès non autorisé à un identifiant, à un mot de passe ou à la Solution afin que le Fournisseur puisse prendre toute mesure conservatoire appropriée en accord avec le Client
- (vii) Le Client est le seul et unique responsable de la véracité des informations communiquées et tout éventuel litige y afférent.

13. Force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre Partie de ses obligations, la Partie lésée s'engage à en informer l'autre dans les meilleurs délais.

La Partie subissant la Force Majeure s'engage à la notifier à la Partie cocontractante sous un délai maximal de quinze (15) jours.

Les obligations respectives des Parties seront dans un premier temps suspendues pendant la durée de l'existence de la force majeure, à l'exception des obligations pouvant survivre notamment la Politique de confidentialité et la Propriété intellectuelle.

Si la suspension de l'exécution des obligations des Parties excède un délai de trente (30) jours, l'Abonnement pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des Parties moyennant l'envoi d'un courrier recommandé avec avis de réception. Les Parties seront déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre.

14. Support et Assistance

Une assistance est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, heure de Paris, au 04 78 42 93 56, ou par courrier électronique à contact@digital-optimizer.fr .

Le Fournisseur fera ses meilleurs efforts pour rappeler ou répondre au Client dans les 2 jours ouvrés.

15. Propriété Intellectuelle

15.1. Propriété Intellectuelle du Client

Lorsque le Client télécharge, partage ou soumet du Contenu sur la Solution il demeure propriétaire des droits de propriété intellectuelle qu'il détient sur ledit Contenu et accorde au Fournisseur une licence mondiale, gratuite, non exclusive, transférable, concomitante à la durée de l'Abonnement et pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence limitée aux sociétés du Groupe du Fournisseur, permettant d'utiliser, d'héberger, de stocker, de reproduire, de modifier ledit Contenu conformément à l'objet de la Solution.

15.2. Contenu

Le Contenu relève de la seule et unique responsabilité du Client. Le Fournisseur décline toute responsabilité quant au comportement du Client, de tiers, notamment des personnes ou entités avec lesquelles le Client communique en utilisant la Solution. Le Client est seul et unique responsable de tout contenu téléchargé, publié, envoyé par courriel, transmis ou mis à disposition par l'intermédiaire de la Solution.

15.3. Atteinte à la Propriété Intellectuelle

Le Fournisseur respecte la propriété intellectuelle d'autrui, et exige de ses Clients de la respecter également.

16. Stockage et utilisation des données

Les données du Client restent sa propriété exclusive. Le Fournisseur s'engage à ne pas utiliser ou vendre les données du Client. Le Fournisseur accédera aux données en cas de demande expresse du Client pour assurer la maintenance de la Solution. Cet accès se limite à ce périmètre précis.

Les données comprennent :

- L'ensemble des données personnelles liées aux utilisateurs, stockées et extraites de la base de données du Client ou fournies par son Administrateur ou ses Utilisateurs et placées sous son entière responsabilité.
- Les éléments graphiques créés par le Client.

17. Clause attributive de juridiction

17.1. Choix de la loi applicable

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et leur application, interprétation ou formation, ainsi que la relation entre les Parties, y compris toute réclamation ou tout litige

contractuel ou non, qui pourrait survenir entre les Parties seront régis par les lois de France sans égard à ses dispositions relatives aux conflits des lois.

17.2. Tribunal compétent

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les tribunaux de Lyon seront exclusivement compétents pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

18. Divers

18.1. Modification des Conditions générales d'utilisation

Le Fournisseur informe le Client suffisamment à l'avance de toute modification substantielle de la Solution qui limiterait l'accès et l'utilisation de la Solution. L'utilisation continue de la Solution après la date d'entrée en vigueur de telles modifications signifie que le Client accepte la Solution ou les Conditions Générales d'Utilisation telles que modifiées.

Concernant les modifications des présentes Conditions Générales d'Utilisation de la Solution que le Fournisseur apporte afin de satisfaire aux exigences en matière de sécurité, de législation ou de réglementation, le Fournisseur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour informer le Client dans un délai raisonnable.

18.2. Notification d'annulation, de suspension ou de limitation des Services ou de votre compte

En dépit de la sous-section ci-dessus et sans préjudice des droits qui seraient reconnus au Client par la loi, Le Fournisseur peut, sans préavis, suspendre ou annuler de façon temporaire ou permanente le Compte ou imposer des limites ou restreindre l'accès à la Solution :

- (i) en réponse à des demandes des services de police ou d'autres organismes gouvernementaux en vertu d'une procédure judiciaire valide ;
- (ii) en raison de problèmes inattendus d'ordre technique ou de sécurité.

En cas de suspension ou de résiliation du Compte définitive, le Fournisseur en informera à l'avance le Client. Les Parties conviendront d'un délai raisonnable pour accéder et enregistrer les informations et Contenu du Compte, à moins que le maintien de l'accès au Compte ne soit susceptible de contrevenir aux dispositions légales applicables, aux demandes des services de police ou d'autres organismes gouvernementaux, ou porterait préjudice à notre rencontre ou à l'encontre de tiers.

Les présentes conditions générales sont entrées en vigueur en date du [07/05/2019].